



Ville d'Haveluy

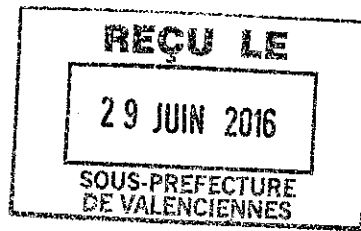
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département du Nord

Haveluy, ma Ville

Tél : 03.27.44.20.99

Fax : 03.27.44.63.21

mairie@haveluy.fr



COMPTE ADMINISTRATIF 2015

NOTE DE SYNTHÈSE RETRACANT LES INFORMATIONS FINANCIÈRES

L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales modifié par l'article 107 de la loi NOTRe stipule que « une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ».

Le compte administratif soumis au Conseil Municipal du 17 juin 2016 retrace l'exécution du budget de la commune au cours de l'exercice comptable 2015, il a été adopté par 18 voix Pour et 2 voix Contre. Il est en concordance avec le compte de gestion établi par Madame le Comptable du Trésor qui a été approuvé par 19 voix Pour et 2 Contre.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement :

Le total des dépenses réelles, excluant les mouvements d'ordre, s'élèvent à 2 489 224,21 € contre une prévision de 2 692 500,00 € soit un taux de réalisation de 92,45 %.

Les charges à caractère général (chapitre 011) d'un montant de 792 235,49 € connaissent une baisse de 25,22% par rapport à 2014. Cette diminution est principalement due à la reprise en régie de l'organisation des accueils de loisirs, et également de la reprise par les services techniques communaux de l'entretien des espaces verts. Les dépenses du poste « fêtes et cérémonies » ont été réduites de 31,76% (82 513,52 € en 2014 - 56 309,51 € en 2015).

Les charges de personnel (chapitre 012) présente un montant de 1 394 077,63 € soit une diminution de 2,35% par rapport à 2014 (départ d'un agent de catégorie A et d'un agent contractuel).

Les atténuations de produits (chapitre 014) correspondent au reversement de fiscalité dans le cadre de la péréquation horizontale.

Toute correspondance doit être adressée impersonnellement
à Mr le Maire - Hôtel de ville - 59255 Haveluy

Les autres charges de gestion courante (chapitre 65) diminuent de 6,15% par rapport à 2014. Cette baisse est principalement due à la réduction des subventions attribuées aux associations.

Néanmoins, il est à noter que les contributions versées aux organismes de regroupement (article 6554) augmentent de 4,10%.

Les charges financières (chapitre 66) présente un montant de 16 879,76 € soit une diminution de 11,71% par rapport à 2014 (remboursement des intérêts d'emprunts). Quant aux charges exceptionnelles (chapitre 67), elles baissent de 28,76% par rapport à 2014 (diminution de la bourse communale versée aux élèves fréquentant une classe post-collège).

Les recettes de fonctionnement :

Le total des recettes réelles est de 2 851 152,45 € contre 2 781 226,42 € en 2014 soit une hausse de 2,51 % due aux cessions d'immobilisations (article 775).

Cependant, les recettes de gestion de services connaissent une diminution de 79 837,01 € qui se répartit comme suit :

- 51 758 € au titre de la dotation forfaitaire
- 29 379 € au titre de la politique de la ville (arrêt du financement du poste de coordinateur).

Quant au produit des trois taxes locales, il évolue de 2,39 % soit un gain de 17 536 €.

Le solde de la section de fonctionnement propre à l'exercice est excédentaire de 202 054,26 €. En ajoutant l'excédent reporté de fonctionnement 2014, à savoir 57 010, 83 €, le résultat cumulé 2015 se monte à 259 065,09 €.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissements :

Elles s'établissent en 2015 à 389 583,54 €. Le montant des restes à réaliser s'élève à 505 740,00 €.

Détail des réalisations :

<u>OPERATIONS FINANCIERES :</u>	44 221,94 €
<u>Article 1641 (remboursement des emprunts part capital) :</u>	44 221,94 €
<u>OPERATIONS NON INDIVIDUALISEES :</u>	89 597,12 €
dont :	
<u>Article 205 (logiciels) :</u>	7 061,90 €
<u>Article 21312 (bâtiments scolaires) :</u>	6 057,60 €
. Fourniture et pose escalier démontable accès chaufferie cour n°2 école mixte	6 057,60 €
<u>Article 2151 (réseaux de voirie) :</u>	36 696,17 €

. Réfection voirie rue Arthur Brunet face au plan d'eau	30 756,00 €
. Création places de stationnement rue Jaurès et rue Ferrer	5 940,17 €
<u>Article 2152 (installations de voirie) :</u>	10 794,00 €
. Fourniture et pose de 2 radars pédagogiques rue J. Jaurès	10 794,00 €
<u>Article 21534 (réseaux de voirie) :</u>	7 660,20 €
. Fourniture et installation d'une borne foraine place Lainelle	5 728,32 €
. Remplacement de l'éclairage de l'horloge façade de la mairie	1 931,88 €
<u>Article 2183 (matériel de bureau et informatique) :</u>	7 040,85 €
<u>Article 2184 (mobilier scolaire) :</u>	3 203,75 €
<u>Article 2188 (autres immobilisations corporelles) :</u>	11 082,65 €
. 1 caisse enregistreuse pour la régie	2 982,00 €
. 1 équipement de conférence (conseil municipal)	1 108,80 €
. 1 bicyclette (service RGP)	169,95 €
. 2 plaques de cuisson pour la cantine	2 063,70 €
. Vidéo projecteur et écran pour l'école mixte	419,00 €
. Matériel services techniques	4 339,20 €
<u>OPERATIONS :</u>	208 412,19 €
Dont :	
<u>904 - CIMETIERES :</u>	121 491,79 €
. Frais d'insertion avis candidature construction d'une maison des	
Art.2031 condoléances	2 388,00 €
Art.2312 . Travaux aménagement paysager et extension cimetière	20 747,69 €
Art.2313 . Construction de la maison des condoléances	98 356,10 €
<u>913 - RENOVATION URBAINE :</u>	69 975,20 €
. Honoraires maîtrise d'œuvre + frais d'étude de sols + frais bureau	
Art.2031 de contrôle et CSPS pour la construction d'un restaurant scolaire	69 111,20 €
Art.2033 . Avis appel à candidature construction restaurant scolaire	864,00 €
<u>914 - TRAVAUX VRD RUE A. BRUNET</u>	234,00 €
Art.2315 . Travaux VRD rue Arthur Brunet solde honoraires maîtrise d'œuvre	234,00 €
<u>915 - AP13.01 RENOVATION DE L'ECLAIRAGE</u>	16 711,20 €
Art.21534 . Rénovation de l'éclairage public rue S. Carnot	3 798,00 €
Art.21534 . Rénovation de l'éclairage public rue E. Deschanel	5 317,20 €
Art.21534 . Rénovation de l'éclairage public rue H. Durre	7 596,00 €
<u>917 - VIDEOPROTECTION</u>	0,00 €

Les recettes d'investissement :

Elles s'établissent en 2015 à 442 797,37 €. Le montant des recettes à recouvrer est de 48 575,00 € correspondant au solde de la subvention attribuée par le Département à la commune au titre du Fonds Départemental d'Aménagement du Nord pour le financement des travaux réalisés au cimetière.

147 758 € ont été perçus suite à la vente des parcelles AB 147, AC 608 et 609.

La commune a bénéficié un fonds de compensation de la TVA d'un montant de 93 663,46 € (ce fonds est calculé et versé par l'Etat en fonction des dépenses d'investissement réalisées en 2013).

La commune a perçu une subvention de 3 024,09 € au titre de la répartition du produit des amendes de police pour l'installation d'un radar pédagogique.

Résultat d'investissement 2015

Recettes d'investissement :	+ 442 797,37 €
Dépenses d'investissement :	- 389 583,54 €
Résultat brut 2015 :	+ 53 213,83 €

Excédent reporté de 2014 : + 370 753,00 €

Résultat global d'investissement 2015 : + 423 966,83 €

Au résultat global 2015, il convient d'imputer les restes à réaliser de la section d'investissement afin de déterminer le résultat final.

Résultat global d'investissement :	+ 423 966,83 €
Restes à réaliser dépenses :	- 505 740,00 €
Restes à réaliser recettes :	+ 48 575,00 €
Résultat final 2015 :	- 33 198,17 €

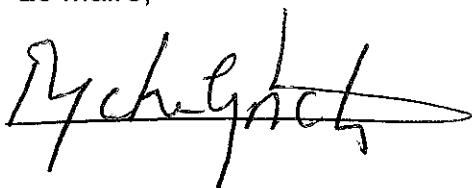
Affectation des résultats 2015

Résultat de la section de fonctionnement à affecter : 259 065,09 €

Compte tenu du besoin de financement en investissement, il convient donc d'affecter le résultat de financement 2015 comme suit :

- Couverture du besoin de financement en investissement (compte 1068) : **33 198,17 €**
- Excédent reporté en section de fonctionnement (chapitre 002) : **225 866,92 €**

Le Maire,



Jean-Paul RYCKELYNCK

